

La Publière

Saint Bazyleuc



Juillet 1997 n° 46

Editorial

Voici enfin l'été et sa chaleur propice aux activités de grand air, dont St Bauzille offre une riche palette ! : notre ciel se peuple de parapentes, nos falaises de grimpeurs, notre fleuve de nombreux canoës ! sans parler des chemins "G.R.", à pied, à cheval, j'allais rajouter en voiture car cela ne saurait tarder aussi ... Ce numéro du Publiaire reflète cette diversité par ses articles sur l'office du tourisme et son A.G., sur ce bel album sur les Cévennes, sur les journées "OMNICIE" à Tashunka, rencontre des Cévenols avec le cheval et les indiens. La pétanque c'est ici aussi, et la "première foulée du Thaurac" en septembre, et le foot à l'Etoile Sportive ! Pour vivre tout cela sans incident voici quelques "conseils vacances santé" judicieux ...

Et cette vitalité ne date pas d'hier ! Nous fêtons les 50 ans du foyer rural, les 60 ans du centre aéré où tant d'enfants ont pu se faire des muscles et améliorer leur santé dans cette nature magnifique qui est notre cadre quotidien. Ce numéro, c'est aussi la vie de la cité : comment on a voté ici, le souci du débroussaillage, celui de la bonne gestion des déchets, celui de la préservation de notre exceptionnelle réserve en eau pure. On pourra y lire également le compte rendu du dernier conseil municipal, et le tour de garde des médecins et pharmaciens.

Bienvenue enfin à tous ceux qui ont choisi Saint Bauzille pour passer leurs vacances ! Après onze mois de dur travail, comme il est bon ce farniente au soleil ! Mais il n'est possible que parce que d'autres travaillent au même instant : restaurateurs, convoyeurs de canoës, guides de la grotte, personnels des campings et du campotel, boulangers et tous ceux qui font pousser ces merveilleux fruits du midi, tous ceux grâce à qui la vie est facile et sans souci. Les vacances dureront quelques semaines : la vie d'une cigale ! L'une d'elle nous raconte sa vie : touristes, jeunes enfants, écoutez cette curieuse odyssee : elle est mouvementée !.

Bon été à tous

Bruno GRANIER

Au Sommaire de ce Numéro

Editorial	2
Office du Tourisme A.G.	3
La pétanque	3
Tashunka (OMNICIYE)	4
Etoile sportive	4
Les pétarelles	5
Jolie Cigale , raconte un peu ta vie!	6
Les maraîchers	8
Mots croisés	9
Le Foyer Rural a 50 ans	10
Le 60ème anniversaire du Centre	11
Lecture	13
La violence au quotidien	13
Quelques conseil vacances santé	14
Débroussaillage ou négligence?	15
Courrier	16
Permanence, état civil, élections	17
Les travaux du conseil municipal	18
1ère foulées du Thaurac	19

Reproduction interdite de tout ou partie de texte, sans l'accord écrit de l'auteur, édité dans le journal "Lo Publiaire Sant Bauzelenc"

POUR QUE VIVE LE PUBLIAIRE

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....
.....

Je soutiens le Publiaire et je contribue à son action en versant la somme de:

Date :

Signature :

Vous pouvez virer directement votre Don à "Lo Publiaire C.C.P. N° 25278 X MONTPELLIER" ; ou l'envoyer à "Lo Publiaire Sant Bauzelenc, Rue de la Roubiade, 34190 St Bauzille de Putois" ; ou le remettre à un membre du bureau du Publiaire ; ou le déposer dans la boîte au lettres du Publiaire à l'ancienne mairie.



(Association loi de 1901)
Rue de la Roubiade
34190 St BAUZILLE DE PUTOIS

LO PUBLIAIRE
SANT BAUZILENC

Gérant responsable
Jean SUZANNE

Prochaine parution N° 47
Octobre 1997

OFFICE DU TOURISME DU PAYS DE LA GROTTTE DES DEMOISELLES

ASSEMBLEE GENERALE

Etaient présents, pour les élus :

CAUSSE Jean, Maire d'Agonés - CHAFIOL Guilhem, Maire de Montoulieu - CAUSSE Georges, Maire de Brissac excusé - BALDAYROU Marie, Conseillère de Brissac - ENJALBERT Isabelle, Conseillère de Brissac - LEBON Cédric, Conseiller de Montoulieu.

Etaient présents, pour le bureau :

BRESSON Jean, Président - PETRIS Etienne, Trésorier - BECHAUX Pierre, Secrétaire - CARIBENT Rémy.

Etaient présents :

LACAZE Paul, Président des UD-OTSI - DE GRULLY Guilhem - Et beaucoup de prestataires de service, CANOE - RESTAURANTS - SPORT DE PLEINE NATURE - LOCATIONS - Et l'hôtesse d'accueil Christine NOGUERA.

Passage touristique à l'office

Juin 25 - Juillet 252 - Août 366 - Septembre 23 - et 232 appels téléphoniques pour des renseignements .

L'Office est ouvert, du 15 juin au 15 septembre, de 10h à 13h et de 15h à 19h.

Réalisation

- * Aménagement du local (peinture et étagères) .
- * Consolidation du contrat de l'hôtesse .

Pourquoi avoir consolidé l'emploi de l'hôtesse?

Comment peut-on renforcer les compétences d'un organisme alors que chaque année, il faut former une nouvelle hôtesse qui sera efficace au mois d'août et qui

repartira au mois de septembre. Quelle motivation peut avoir une personne ayant un contrat de travail à durée déterminée et qui aura comme préoccupation principale de savoir ce qu'elle deviendra après la saison touristique, c'est pour ces raisons que nous avons consolidé l'emploi. Nous avons participé activement à l'élaboration d'un accord -cadre, emploi, formation- qui permette de renforcer les compétences de notre outil de développement local touristique.

L'Hôtesse a trois missions

ACCUEILLIR - INFORMER et PROMOUVOIR .

Faire les salons touristiques, participer aux bourses aux dépliant, répondre au courrier. Mais aussi définir une politique touristique en partenariat avec les municipalités.

Votre Office du Tourisme a consenti un gros effort pour promouvoir la région, même au delà de nos quatre communes, et consolidé à l'année l'emploi d'une hôtesse qui dès maintenant est à votre écoute, et vous aidera à régler vos problèmes en matière de tourisme.

C'est un important effort financier.

Aussi, comptons nous sur vous, pour ceux qui ont oubliés de régler votre cotisation annuelle. D'avance un grand merci.

COMPTE D'EXPLOITATION AU 31/12/1996.

CHARGES

Achats de marchandises	1970f
Frais de personnel	
Salaires	34 632f
Charges	11 056f
Déplacements	4 604f
Divers	1 243f
Prestations EDF/TELEPHONE	3 898f
Cotisation OT et SI	2 100f
Investissement	217f
Total des charges	59 822f

PRODUITS.

Remboursements	51 663f
Cotisation des communes	29 000f
Cotisation des membres	5 620f
Remboursement OT	540f
Total des produits	86 823f

Le président

BRESSON

Jean

A régler par chèque établi au nom de l'office du tourisme du pays de la grotte des demoiselles

A envoyer au trésorier M. PETRIS Etienne, La Vielle, 34190 AGONES

ou bien M. BRESSON Jean, rue de Virac, 34190 St Bauzille de Putois



Parlons Pétanque

Lors du week-end de Pentecôte s'est déroulé sur le plan d'eau le concours de pétanque " Secteur du Pic St-Loup ". Malgré un samedi extrêmement pluvieux, pas moins de 106 équipes doublettes étaient inscrites.

Les officiels présents ayant jugé injouable ce jour, le concours s'est vu reconduit au lendemain et avec une météo plus clémente.

Il s'est effectué sans encombre et avec grand succès.

Deux équipes de St-Mathieu de Trévières furent les finalistes. L'équipe de jeunes St-Bauzillois, formée de " Momo " et Hugues Thérond, s'est qualifiée pour le championnat de l'Hérault, la relève est assurée.

Ce fut aussi l'occasion pour l'association Pétanque d'essayer les plâtres, au propre comme au

figuré, du tout nouveau local installé sur les berges de l'Hérault, qui leur tenait tant à coeur, il faut dire que le Président et autres se sont démenés sans compter auprès des élus afin de l'obtenir cela a finalement été fait et bien fait.

Depuis celui-ci étant devenu local des associations en général, cela aura le mérite d'arrêter d'éventuelles polémiques (enfin, peut-être).

Merci la pétanque et la mairie.

Maryse Millet

OMNICIYE 97

Le samedi 3 mai dernier, les quelques 300 personnes venues à TASHUNKA à Saint Bauzille n'ont pas regretté leur soirée. En effet, à l'occasion de l'OMNICIYE 97, parrainée par Radio France Hérault, elles ont vécu un week-end inoubliable.

La soirée a débuté avec un apéritif accompagné de la musique offerte par les élèves de l'Ecole de Musique Associative des Cévennes (EMAC) aux cinq invités Sioux Lakota. Suit le copieux repas servi, à l'abri, dans le manège avec ensuite un diaporama commenté par Thierry NAVEL, propriétaire du Centre Equestre, qui a présenté les paysages et la vie actuelle des Indiens du Sud Dakota.

Enfin, la nuit magique transportait les spectateurs vers les PowWow d'Amérique, avec la danse rituelle des femmes, la musique envoûtante de la flûte, le son du tambour et les chants traditionnels. Les danses spectaculaires présentées par les hommes revêtus de leurs costumes chatoyants. Pour finir, tout le monde fut invité à danser avec les Indiens pour la "Danse de l'Amitié" avant de pouvoir poser les questions auxquelles Dave Bald Eagle et ses amis répondirent avec parfois un peu d'humour.

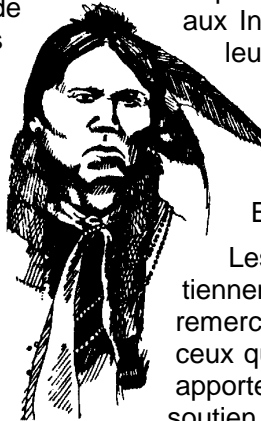
Le lendemain, dimanche 4 mai, une journée "Portes Ouvertes" permit à tous ceux et celles qui n'avaient pu assister à la soirée précédente, de passer une magnifique journée. Le matin, durant presque deux heures, un nouvel échange de questions posées par parents et enfants. Chacun a pu profiter du soleil pour flâner, acquérir des souvenirs (en artisanat indien), les enfants se sont promenés sur les poneys, quelques-uns ont pu s'initier à la voltige à cheval. Puis les jeunes élèves de l'Ecole d'équitation

TASHUNKA ont présenté un carrousel à cheval dans la carrière. Enfin les quelques 1800 personnes présentes ont pu à leur tour se transporter au pays des Sioux. Les Indiens ayant de nouveau revêtus leurs costumes traditionnels, présentèrent leurs chants et danses commentés par leur Ambassadeur M. Dave Bald Eagle, avec la traduction de Mme Danièle VAZEILLES, professeur d'Ethnologie à l'Université de Montpellier.

Hélas, un problème personnel a rappelé quatre des participants dans leur pays. Mais cela n'a pas empêché la suite des manifestations avec, le mardi une journée avec les enfants d'une école de la région à Tashunka, le jeudi 8 mai, une après-midi sur le site de RANDALS BISONS à Lanuejols, le vendredi 9 mai un passage au lycée du Vigan où deux classes de première ont pu dialoguer avec M. Dave Bald Eagle et pour terminer, une soirée avec le

Centre Culturel Le Bourilhou du Vigan.

L'Association TASHUNKA espère que cette manifestation qui avait pour but de favoriser les échanges culturels entre nos deux peuples a pu permettre aux Indiens de transmettre leur message de "Paix, Tolérance et Amitié" diffusé par leur Ambassadeur à toutes les Nations Européennes.



Les organisateurs tiennent également à remercier vivement tous ceux qui ont bien voulu leur apporter leur aide et leur soutien (sponsors, prêts de terrain et de matériel) ainsi qu'à tous les participants pour la réussite de ces journées car, malgré le peu de subventions reçues (Conseil Général et Jeunesse & Sports), la manifestation a pu voir son budget juste équilibré.

TASHUNKA



ETOILE SPORTIVE

Voilà enfin la saison 1996-97 terminée. Enfin, car mon Dieu que cette fin a été dure pour notre équipe fanion qui se maintient en première division du district, qui d'un petit point termina à la 9ème place de sa poule. La réserve comme d'habitude a dû composer avec les blessures et surtout suspensions de la première. Elle termine honorablement à la 6ème place.

Pour l'entente jeunes, les moins de 17 ans se classent 10ème, les moins de 13 ans 10ème sur 12 équipes. Les benjamins finissent 9ème sur 12. Les vétérans se classent 2ème et sont parvenus à se hisser jusqu'en quart de finale de la coupe de l'Hérault. Quant à nos bouchons de débutants, ils ont participé à plusieurs plateaux et se sont distingués lors des tournois de fin de saison.

Frantz REBOUL

Fidèlement, depuis déjà cinq ans, elles reviennent. Dès samedi après-midi, certaines sont arrivées, soit en remorque, soit courageusement par la route, de loin (Haute-Savoie, Isère ...) et ce malgré leur grand âge (disons... 50 ans). Leurs propriétaires, ravis, ont été accueillis pour la nuit chez les uns et les autres ou ont choisi le Campotel. Tous se sont retrouvés en soirées autour d'un apéritif offert par le Moto-Club et d'une délicieuse paëlla préparée par Fernande et



Avec le printemps, les pétarelles sont de retour...

Michel RICOME.

Dimanche 13 Avril, 6 heures, les membres du Moto-Club sont tous là, chargés de tâches à accomplir : préparer le petit-déjeuner offert aux concurrents, les sandwiches du « casse-croûte », les voitures-balais, le stand des inscriptions...

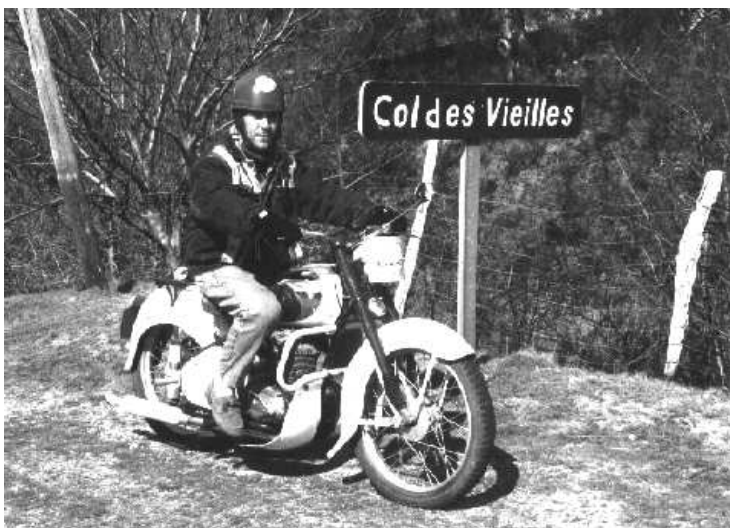
Dès 7 heures trente, les premiers arrivent, de Béziers, Marseille, Nîmes, Lyon, Toulouse et ... d'ailleurs, petit à petit, le parking va s'animer jusqu'à ressembler à une vraie ruche.

Le départ prévu à 9 heures aura lieu

à 9 h 15 pour attendre les retardataires et quelques vieilles mécaniques capricieuses. Enfin, les 120 motos de la rencontre s'élancent, dans un flot de pétarades et de fumée, pour un circuit de plus de 100 km ; direction Navacelle, via Montdardier puis après une halte-casse-croûte, Le Coulet, Arboras, la route des Lavagnes, Pégairolles, le Causse de la Selle et retour à Saint-Bauzille. Après quelques péripéties traditionnelles ; pannes diverses, erreurs de trajet, achat de pélardons ..., tout le monde (170

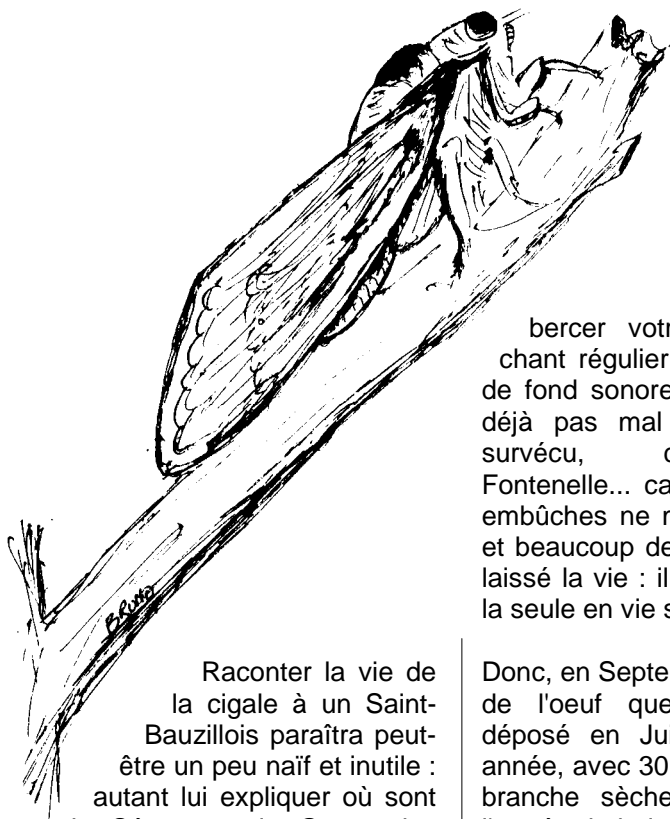
participants) se retrouve à la salle polyvalente pour un apéritif offert par la Mairie de St-Bauzille et un excellent repas fourni par le restaurant « La Rocade » de Ganges.

Vers 18 heures, on se prépare, certains ont une longue route à faire encore mais tous ont promi de revenir l'an prochain. A l'heure du bilan, on peut dire que cette cinquième balade laissera un bon souvenir dans la mémoire de ceux qui y ont participé. Ce fût une bien belle journée. Cette réussite est à mettre au compte des organisateurs certes, mais aussi assurément à celui de tous ceux qui les ont aidés. A ce titre, le Moto-Club des Pétarelles tient à remercier ses « fidèles sponsors » et en particulier : les établissements ARNAUD, LA GROTTES DES DEMOISELLES, RENAULT-Ganges, LA GALERIE DE MARJAC, le domaine de LA DEVEZE, Guilhem CHAFFIOL, Sud-Moto à Nîmes, Rétro-Scooter à Castelnaud-le-lez, mais aussi la MAIRIE de St-Bauzille, Fernande et Michel RICOME, Maurice GUIDE et enfin Jean SUZANNE qui, depuis cinq ans dessine fort gentiment nos affiches.



Le col des Vieilles, endroit prédestiné pour des anciennes !

LE MOTO-CLUB DES PETARELLES



Jolie Cigale, raconte un peu ta vie !!

bercer votre sieste par ce chant régulier qui forme la toile de fond sonore de votre été, j'ai déjà pas mal vécu, ou même survécu, comme disait Fontenelle... car les dangers, les embûches ne m'ont pas manqué et beaucoup de mes amies y ont laissé la vie : il paraît que je suis la seule en vie sur cent autres.

Raconter la vie de la cigale à un Saint-Bauzillois paraîtra peut-être un peu naïf et inutile : autant lui expliquer où sont la Sérane et la Grotte des Demoiselles...

S'il sait tout ce qui suit, qu'il veuille bien être indulgent et penser que ce récit, en ce mois de Juillet, est surtout destiné à tous ceux qui viennent nous voir d'ailleurs pendant leurs vacances, et aussi à nos enfants et petits-enfants pour qui ces charmantes bestioles sont régulièrement un objet d'émerveillement.

L'auteur

Plus Saint-Bauzilloises que nous, les cigales, tu meurs !... Le débarquement de juin nous le faisons ici tous les ans à notre façon et notre armée pacifique s'émerveille chaque fois de cette lumière languedocienne dans laquelle vous baignez pendant des années tandis que nous, les petites cigales, pfuitt !... trois petits tours et puis bonsoir !... Enfin, à chacun son destin.

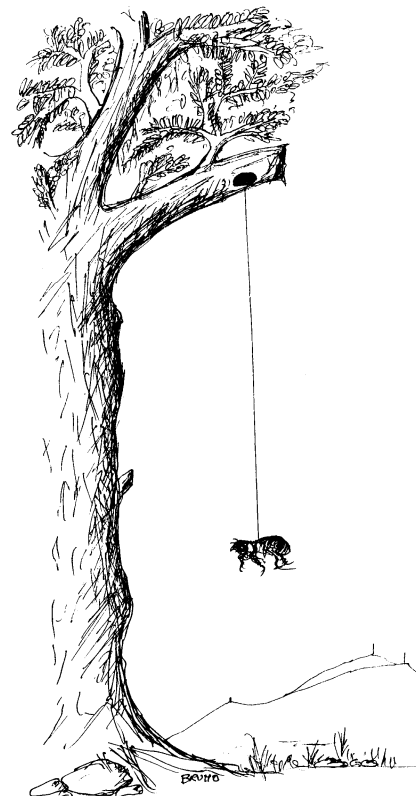
En fait, moi, cigale de 1997, je suis née en Septembre 1993 et si vous me voyez seulement maintenant, accrochée à un rameau de chêne, en train de

Donc, en Septembre 1993, je sors de l'oeuf que ma maman a déposé en Juillet de la même année, avec 30 autres, dans cette branche sèche bien choisie, à l'entrée du bois, au couchant. Elle y avait foré un trou avec sa tarière, bel outil capable de percer n'importe quel bois dur. C'est la fin de l'été, je suis une minuscule larve jaune d'or et je commence à remonter jusqu'à l'orifice de la galerie dans le bois de ce rameau où le vent m'a bercée gentiment depuis 3 mois dans la chaleur du soir. Là, j'ai un peu le vertige, le sol est à 2 mètres en dessous : un abîme ! Et cette couleur éclatante qui me fait repérer par les oiseaux, aïe, aïe, aïe !

Vite, je change de peau, une "mue" ça s'appelle ! Est-ce parce que je suis "mue" par .. la frousse ? Il me faut maintenant descendre de mon perchoir : je me fabrique un joli petit cordage - comme mon cousin le ver à soie - et me voila pendue au bout, imitant les grimpeurs du Thaurac. Je me laisse filer jusqu'au sol, ouf, aucune araignée, aucun oiseau ne m'a surprise, une chance !

Tout à coup, la pluie ! Agréable, cette sensation nouvelle d'être lavée de toute cette poussière... Profitons-en car maintenant, pour survivre, je dois me transformer

en sapeur ! L'eau a ramolli la terre séchée par l'été, tant mieux... Grâce à mes pattes de devant, véritables pelles, je commence à creuser un trou dans le sol, un puits presque vertical avec plein de galeries latérales, une vraie ligne maginot où j'aurai un peu moins d'ennemis, pas les mêmes en tous cas : plus d'oiseaux, plus d'araignées mais toujours ces féroces courtilières qui peuvent déboucher chez moi à tout moment. En creusant ces galeries, je rencontre des racines bienvenues, de quoi grignoter un peu tous les jours, il ne me faut pas grand chose, je vis au ralenti. Mon puits a maintenant près d'un mètre de profondeur, quand il fait froid je descends plus bas, là où la terre a gardé un peu de chaleur. Un jour, la neige est venue, cela ne m'a pas beaucoup gênée, en tous cas moins qu'en



octobre 1994 où mes galeries ont été inondées : j'ai failli me noyer. J'ai dû creuser en vitesse une galerie plus haute...

Les étés sont passés, la terre a séché, s'est craquelée. Les hivers sont venus, la terre s'est refroidie et trempée, et moi, petite larve de cigale, j'étais toujours dans mon puits : 1994, 1995, 1996 sont passés, beaux et mauvais jours, une éternité incomptable...

Puis en ce printemps 1997, j'ai senti qu'il fallait me bouger. L'instinct me poussait à préparer ma sortie. Je tapissais d'argile les parois de mon trou, y enlevant les déchets accumulés par 4 hivers. Quel travail ! Cela m'a menée jusqu'en Juin 1997. J'ai failli me tromper de date tellement il a fait beau en Février-Mars ! J'aurais eu bonne mine de sortir trop vite !... Surtout que le 18 Avril, il y a eu une gelée épouvantable qui a saccagé ces pauvres vignes...

Vers le 10 Juin, tout près de sortir, j'ai entendu bien des sonnailles au loin : c'était les troupeaux de moutons qui

montaient en estive. Une belle nuit chaude de ce même mois. Je n'y tiens plus de rester dans ce trou où j'ai passé plus de 4 ans. J'ai envie de soleil, de lumière, de bonne chaleur, de vivre quoi ? Je ne sais pas encore que j'aurai tout cela, mais si brièvement : 4 semaines.

Au bout de 4 années sous terre, c'est vraiment un étrange destin que le mien. Mais pourquoi se lamenter ; "C'était écrit".

Me voila dehors, il est minuit, la lune éclaire la garrigue en paix, la terre renvoie encore la chaleur torride de la dernière après-midi, mes ennemis dorment et me laissent grimper au tronc du petit chêne proche. Je m'y amarre solidement. Il se passe en moi d'étranges transformations : j'ai l'impression de gonfler, ma carapace éclate et je réussis à m'en extraire.

Que de surprises, je ne suis plus jaune mais verte et surtout J'AI DES AILES, transparentes, nervurées, admirables, qui sèchent rapidement... mais oui,

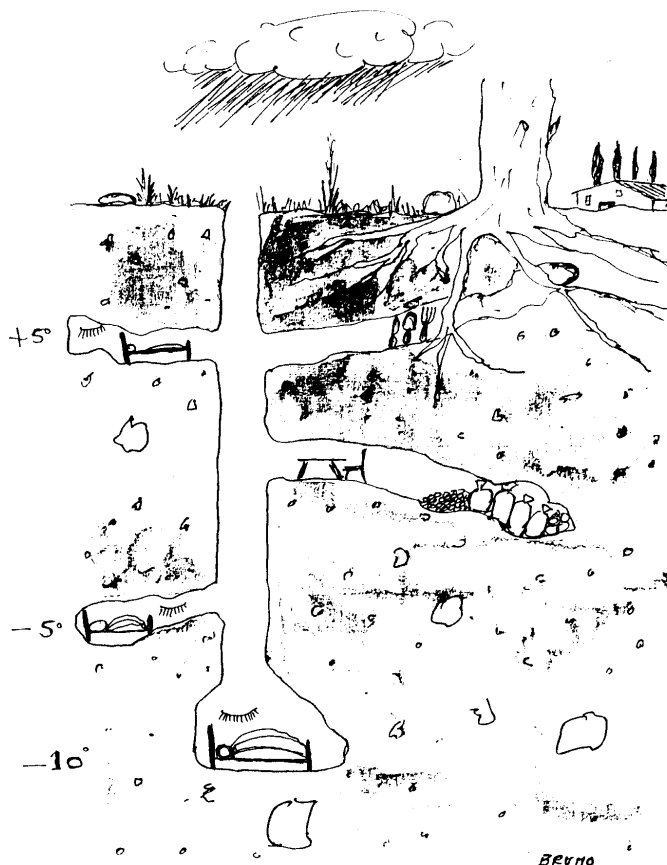
ça marche ! Moi qui ai rampé 4 ans sous terre, je m'envole dans la nuit chaude laissant à l'arbre ma vieille carapace jaunie et parcheminée... Je suis enivrée de plaisir, comment mieux l'exprimer qu'en chantant à perdre haleine pendant des heures dans un concert où toutes mes soeurs sont à l'orchestre. Car avec mes ailes, je me découvre, autre merveille, un parfait instrument de musique qui tient du tambour, de la cymbale et de la cornemuse... Il me faut partager tout cela, le transmettre, c'est aussi la saison des amours et je m'y emploie souvent et de toutes mes forces comme Marcel Pagnol fait dire à Maître Panisse, ma descendance va être bien assurée !... C'est moi maintenant qui vais me servir de cette tanière !

Cette vie effrénée et merveilleuse va durer un éclair mais qu'importe, enivrée de soleil, de lumière, de chaleur et de musique je me moque éperdument de disparaître aux premiers froids... Cela m'évitera "d'aller crier famine, chez la fourmi, ma voisine", comme dit ce bon Monsieur de la Fontaine !

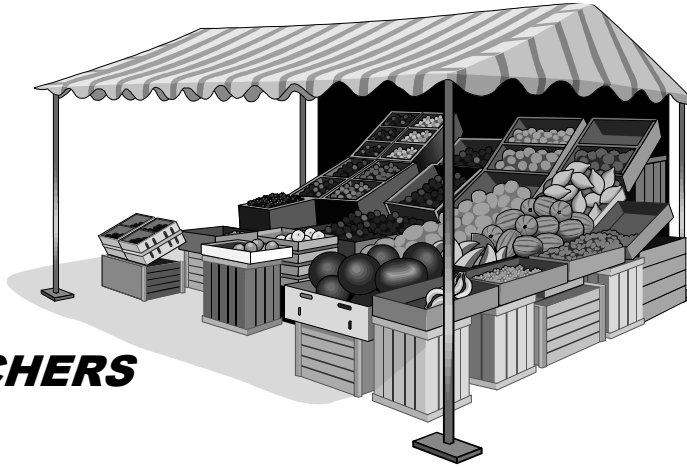
Et, si d'aventure, guidé par mon chant, tu passes près de moi, oh Homme, je me laisserai facilement attraper -contrairement à ma cousine provençale, méfiante, impossible à saisir, qui s'enfuit aussitôt qu'elle te voit au loin- N'en profite pas pour me faire du mal, et retient la leçon que je te donne pour supporter les mauvais jours :

*"La nature est là qui t'invite et qui t'aime
Plonge toi dans son sein qu'elle t'ouvre toujours
Quand tout change pour toi la nature est la même
Et le même soleil se lève sur tes jours"...*

Bruno GRANIER



LES MARAÎCHERS



Georges DUHAMEL, dans la chronique des PASQUIER, écrivait « venaient ensuite les mesures et les clos des maraîchers, personnages hybrides à demi paysans, ouvriers à demi, qui, derrière des murs jaloux, torturaient d'étroits lopins et leur faisaient à force d'eau, de fumier, de cloches et de châssis rendre d'énormes fardeaux de légumes qu'ils portaient eux-mêmes, la nuit, dans des carrioles somnolentes, jusqu'aux halles de Paris... »

Quelle sombre description d'un métier qui a ses lettres de noblesse.

Il est vrai que c'est un métier qui demande beaucoup de sacrifices, dont les fruits dépendent des intempéries, du labeur et bien sûr de l'expérience du maraîcher.

Les terrains sont toujours sur la périphérie des villes et des villages, autour de la ferme ou du mas.

Il est vrai que c'est un métier qui se perd aujourd'hui mais hier il faisait vivre le village.

Je me suis rendu chez André ROUGER pour mieux me renseigner et savoir si à notre époque un jeune pouvait se lancer vers cette carrière.

Revenons un peu en arrière, allez 50 ans : à cette époque, les St Bauzillois étaient pour la plupart, viticulteurs, bonnetiers, tanneurs ou maraîchers.

Ces derniers étaient dominés par quatre grandes familles : ALLIER, PRIVAT, ROUVIERE et ROUGER.

Les ancêtres de ROUGER habitaient au pavillon du Plan d'eau ; d'ailleurs, sur les murs qui l'entourent, nous pouvons découvrir encore sur leur façade, le passage de canalisation de

l'irrigation des jardins.

Ce n'est qu'en 1880 qu'Ambroise ROUGER achetait le terrain où travaille actuellement André.

Comme je l'ai dit plus haut, les maraîchers engendraient de multiples activités que je vais énumérer :

l'élément indispensable, le puits ou noria, machine hydraulique à godets qui sert à élever l'eau pour irriguer les jardins, celui d'André est encore en excellent état et semble prêt à fonctionner.

Il suffirait de trouver une mule, de remettre une poutre dans l'axe qui entraîne une grande roue en fer et la crémaillère à godets, atteler cette mule et comme avant la faire tourner autour du puits et le grincement des rouages, les cliquetis des godets qui renversent l'eau dans la canalisation, réguliers et lancinants, se feraient de nouveau entendre.

Aujourd'hui tout ce système est remplacé par une pompe dont le moteur a un bruit sourd et beaucoup plus régulier et qui dure certainement moins longtemps.

Voilà pour le puisatier, tout son art est démontré par la rigueur de sa construction, il ne manque rien, aucune pierre ne s'est détachée, l'eau est toujours là au même niveau, toujours abondante.

Pour la mule, il fallait un maréchal ferrant, un autre qui travaillait le cuir pour les harnais. Trois corps de métier, qui ont disparu de notre village.

L'hiver, le maraîcher faisait appel aux

journaliers qui remuaient la terre, épandaient le fumier de la mule, des lapins, des poules et le compost ; ils utilisaient aussi les restes des vers à soie qu'ils allaient chercher à la filature.

André m'a montré au fond de son jardin un tas de déchets, des épluchures, toutes sortes de légumes abîmés, inutilisables, qui pourrissent là sur place ; d'un coup de fourche, il retourne la partie visible et là des milliers de vers surpris par l'attaque de la lumière se trémoussent et tentent de s'enfoncer dans la terre ; ce sont les artisans de ce compost, engrais naturel qui peut servir de terreau dans un mélange savant avec de la terre.

Au printemps, saison des semences, pas trop tôt, à cause des gelées, en prêtant attention à la lune, attendre pleine lune, sinon les plants auront tendance à « monter ».

Planter pas trop épais, pas trop profond ; il faut que la graine voit le semeur partir, dire si le coup de main est important pour garantir une bonne récolte.

Le terrain doit être bien nivelé à partir de la canalisation centrale vers le fond du jardin pour que l'eau s'écoule sans stagner pour bien pénétrer dans le sol.

Le maraîcher employait des femmes pour arracher les herbes dans les semis ; elles étaient courbées au dessus des plants toute la journée, avançant à petits pas, d'innombrables allers et retours, les chaussures alourdies par la boue, les mains couvertes de cette boue épaisse et grasse, entaillées par des herbes récalcitrantes ; aujourd'hui c'est le désherbant qui les remplace.

André se rappelle du premier désherbant, le pétrole : les anciens l'avaient expérimenté dans les champs de carottes ; il détruisait l'herbe en épargnant les carottes.

Sinon le jardinier sulfatait et souffrait comme aujourd'hui ; seul l'outillage a changé bien sûr.

Les traitements chimiques n'ont commencé qu'après la guerre, avec

l'arrivée des doryphores dans les pommes de terre venues des Etats Unis.

Tout est planté, tout a poussé, maintenant il faut récolter et vendre.

C'est là qu'il faut parler des épouses des maraîchers, car ce sont elles qui aident le plus, qui cueillent les légumes, les nettoient et les conditionnent en paquets pour la vente, tout en gardant les autres activités ménagères du foyer.

Il existait et d'ailleurs encore aujourd'hui les foires du mois de mai pour la vente des plants, le 3 mai à St Martin de Londres, le 6 mai à St Hippolyte du Fort, le 1er mai à Quissac, le 18 mai à Millau, à Pentecôte à Lunel, par contre tous les samedis à Sommières.

Ce qui a changé, ce sont les méthodes de vente et les moyens de locomotion.

A la belle époque, tôt le matin résonnaient des coups de trompette ; c'était pour ceux qui s'en souviennent Mesdames GUALLAR, COMBET, CAIZERGUES, PRIVAT et ROUGER, qui poussaient une voiture

à bras sur laquelle s'étaient de magnifiques légumes encore mouillés par la rosée.

Pour les ventes à l'extérieur, les légumes étaient déposés dans des « banastes » en osier - voilà encore un corps de métier mis à l'épreuve, et transportés dans une jardinière attelée à la mule.

Il fallait deux heures trente minutes pour aller à St Hippolyte du Fort et cela deux fois par semaine.

Aujourd'hui, ceci est remplacé par la voiture ou la camionnette mais les inondations, la grêle, le gel du printemps sont toujours d'actualité.

Il existe une face de ce métier rude qui est agréable c'est le contact avec le public sur les marchés, les connaissances qui peuvent se lier et durer.

C'est au Vigan et à Bréau, au pied des Cévennes qu'André a rencontré Danièle LEBRUN, l'artiste, Etienne LALOU, le producteur de télévision, Henri SEGUOLA, peintre, meneur de revue du temps de Mistinguet, Madame POMPIDOU, Madame Francine GOMEZ.

A Sommières, c'est l'écrivain Lawrence DURREL, à Ganges, Madame Lucie AUBRAC, dont l'héroïsme pendant la résistance a inspiré un cinéaste et puis toutes les autres rencontres, toutes les nouvelles qui vont et viennent, qui se colportent de marché en marché, tous les amis qu'il retrouve chaque fois, pour boire le café, déjeuner, pour raconter une blague.

Il existe peut être une place pour un jeune qui aurait le certificat d'aptitude professionnelle lui donnant le droit d'exercer cette profession à St Bauzille de Putois.

Car ces grandes familles de maraîchers, qui de père en fils, léguent leurs terres et leur expérience, s'éteignent peu à peu, leurs enfants sont attirés vers d'autres professions que leur ont permis leurs études, et quand le père cessera ses activités en prenant une retraite bien méritée, il ne trouvera personne pour reprendre le flambeau.

Jacques DEFLEUR

HORIZONTAL

- A : Elle est peut-être née à St Bauzille de Putois?.
- B : Entre Ganges et Brissac au bord de l'Hérault - Certains sont croisés.
- C : Lettres de St Bauzille - Tête de clef - En route.
- D : Précédé de St NOM, c'est l'endroit "branché" des golfeurs en région Parisienne.
- E : A moitié Sainte - Une voyelle de plus er, c'est le propre de l'homme! - Science Fiction!.
- F : Deux consonnes appréciées des bébés - Qui s'y frotte s'y pique!!!.
- G : Du verbe avoir - C'est la jaunisse, pour les bébés.
- H : Jolie piste d'atterrissage pour les grenouille! - Précède une spécialité
- I : Pas vraiment étanches donc! - Enzyme.

MOTS CROISES

Par Christian LECAM

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A											
B											
C											
D											
E											
F											
G											
H											
I											

VERTICAL

- 1 : Il peut être de gare ou d'accueil - Adverbe de quantité.
- 2 : C'est un arbrisseau aussi piquant qu'il est beau.
- 3 : La tête de Robert - Lettres de Breton - Possèdent, en désordre.
- 4 : Bien fixée, donc - Voyelles jumelles.
- 5 : A son cours en Afrique noire - Compagne de Georges Brassens ou du commissaire Maigret.
- 6 : Lettres de Clapiers - Pas honnête donc!.
- 7 : Evitas avec ruse.
- 8 : Tête d'Américain - Faire comme les artistes ou les artisans.
- 9 : Vielle vache - Lieu de fouilles archéologiques.
- 10 : Quelque peu déstabilisées, avant un examen peut être?.
- 11 : Râ se lève ici - Partie anatomique très admirée par les esthètes ou les artistes.

Le Foyer Rural à cinquante ans.

Le samedi 14 juin 1997, la présidente, Lucette ISSERT et son conseil d'administration avaient convié les habitants de St Bauzille et des villages environnants pour fêter les cinquante ans du Foyer Rural et du Sou des écoles laïques.

Dès vendredi, les réjouissances avaient commencé par un grand rassemblement organisé pour les enfants des communes : Brissac, St Bauzille, Montoulieu, Agonés, St Jean de Buèges, Causse de la Celle et St Martin de Londres. Avec la participation de leurs enseignants et à l'initiative du compteur BAJE dans le magnifique cadre du parc de

Brissac. Toute la journée, parents et amis purent visiter l'exposition de dessins réalisés par les écoliers.

Le samedi cette exposition se déplaça dans la salle du Foyer Rural. Elle attira de nombreuses personnes qui félicitèrent enseignants et enfants pour ces magnifiques peintures. En parallèle une exposition de photographies concocté par Rose VERDIER sur la vie passée et présente nous rajeunissait de quelques années. A partir de 18 heures, un conteur vint enchanter grands et petits. Puis vint le moment tant attendu où devant un parterre de 400 personnes Lucette pris la parole en résumant

l'histoire du Foyer. Mr le maire Francis CAMBON dit sa joie de voir un cinquantenaire si bien portant et souhaita longue vie à toutes les associations de son village. Mr RANDON Conseiller général prenant la parole remercia Lucette de son invitation et reconnu n'avoir pas trop connu la vie du Foyer Rural mais que, vu le nombre important de personnes présentes ce jour, il se rendait compte de la place que tenait ce lieu de vie associative. Après un apéritif convivial animée par la Péna de Pompignan 200 personnes se retrouvèrent Salle Polyvalente pour un repas dansant qui se termina tard dans la nuit.

Frantz REBOUL

Intervention de la présidente du foyer rural

Lucette ISSERT Retraçant l'historique du Foyer Rural lors du 50ème anniversaire

Mesdames, Mesdemoiselles,
Messieurs, Chers amis,

Au nom du Conseil d'Administration du Foyer Rural, je vous remercie d'avoir répondu si nombreux à notre invitation.

Nous fêtons aujourd'hui, le cinquantième anniversaire de la création de ce foyer.

Très rapidement, je voudrais en retracer l'historique. Tout d'abord, c'est un des premiers foyers de l'Hérault, le troisième exactement..

En 1947, un bâtiment a été acheté par un groupe d'hommes et de femmes adhérents au Sou des Ecoles Laïques pour créer un foyer d'éducation populaire. Pour financer cet achat et aménager les locaux des bons de soutien de 50 francs, 100 francs, 500 francs ont été diffusés à la population.

De plus, Monsieur Louis METGE, Industriel en bonneterie à St Bauzille et membre du Sou des Ecoles a prêté une somme d'argent remboursable en 30 ans.

Au début de sa création, le Sou des Ecoles Laïques et le Foyer Rural fusionnaient. Le Conseil National des Foyers Ruraux auquel nous avons adhéré n'a pas accepté cette fusion et a demandé que le Foyer Rural dépose des statuts. Ce qui a été fait. Il a donc fallu attendre le 17 juin 1948 après la réunion de la Commission interministérielle pour recevoir du Ministère de l'Agriculture l'agrément de notre Foyer.

Le premier conseil d'administration était composé du Président : Louis METGE, le secrétaire : Monsieur VIEU (l'instituteur) ; la trésorière : Yvonne BORIE. Les membres du Conseil étaient Jean AGRANIER, René AUDIBERT, Baptiste PEREZ, Jules VERDIER, Marcel VOISIN et Germaine VERDIER. Je souligne que seul Baptiste PEREZ est encore parmi nous.

De nombreux jeunes enthousiastes, ayant l'esprit collectif et voulant rattraper le temps perdu de la période de privation et de guerre, étaient pleins de volonté pour entreprendre de nouvelles activités telles que :

- la création d'un élevage de vers à soie, activité entièrement prise en charge par les jeunes qui permettait de financer des voyages.
- sur le plan culturel, un groupe artistique était animé par René AUDIBERT, Aimé REBOUL, Rose VERDIER, M. BLAYAC, Etienne COMBET et donnait des représentations dans les villages voisins Brissac, St Jean de Buèges.
- et ouverture d'une bibliothèque (utilisation des livres du Sou des Ecoles Laïques)
- sur le plan sportif, une équipe féminine de volley était créée.

De 1951 à 1973, Jules VERDIER a remplacé Louis METGE en tant que Président.

- de nouvelles activités sont nées
- Ouverture des douches pour toute la population du village
- Cinéma tous les samedis et dimanches, l'été en plein air
- randonnées pédestres
- ski en hiver : départ collectif le dimanche pour le Mont Aigoual

(achat de skis et luges par la fédération)

Ralentissement de l'activité séricicole.

- de 1973 à 1982 : après le décès de Jules VERDIER, Aimé REBOUL devient Président.

En 1976 le cinéma est supprimé car la salle n'est pas conforme aux normes de sécurité, les films sont trop chers, et il y a trop peu de spectateurs.

En 1982 : Aimé REBOUL démissionne pour raison de santé mais reste membre du Conseil.

Lucette ISSERT devient Présidente.

- L'aménagement de la salle et la mise en conformité aux normes de sécurité ont permis la reprise des séances de cinéma tous les 15 jours



avec "Cinétime" (organisme qui desservait tous les foyers ruraux).

- Le Cyclotourisme devient actif avec des randonnées tous les dimanches matin. Deux manifestations sont organisées : "Là Frigoule" circuit de 80 km et "Là Frigoulette" circuit pour les enfants de 12 km

- la Gymnastique Volontaire et le Tambourin sont de nouvelles activités.

Au cours des années, avec l'évolution de la société, certaines activités s'arrêtent ou diminuent et sont remplacées par de nouvelles comme par exemple :

-l'organisation de fêtes pour les enfants du village, à Noël avec un goûter, pour le Carnaval avec un défilé en musique et un goûter.

- l'organisation aussi de repas dansants, tous les mois, ce qui a permis la rénovation du Foyer.

De gros travaux ont été financés uniquement par

la trésorerie du Foyer de St Bauzille : carrelage, changement des portes, réfection des W-C façades...

Pour le fonctionnement, nous recevons 4500f de subvention de la municipalité de St Bauzille par ans et 1000f du conseil général ; merci à monsieur le Conseiller général, merci à monsieur le Maire.

Merci à tous ceux qui ont oeuvré, et à toute l'équipe qui travaille bénévolement pour animer ce Foyer Rural.

Je tiens à associer et à remercier, les premiers présidents départementaux des foyers Ruraux, je cite M. SOUCAILLE qui s'excuse de ne pas être là, pour raison de santé

Je tiens, également à remercier Monsieur et Madame SAUMADE, les premiers fondateurs des Foyers ruraux de l'Hérault qui ont été aidés dans leur tâche par les services de la jeunesse et des Sports et plus particulièrement par Monsieur PLATEL, Inspecteur à cette période.

Merci aussi à tous ceux qui participent à toutes nos soirées.

Je vous remercie de toute votre attention.

Commémoration du 60ème anniversaire de la création du centre de Saint-Bauzille de Putois.

A l'occasion de notre 81ème Congrès de la Fédération des Jeunesses laïques et Républicaines et de l'Assemblée Générale des Oeuvres de Plein Air, il est réconfortant, pour une association comme la nôtre, de commémorer un événement aussi important.

Peu d'Associations peuvent se prévaloir de la durée, signe de pérennité et gage, pour une oeuvre à but non lucratif, reconnue d'utilité publique, de la réussite de l'action entreprise par nos prédécesseurs.

Dans le cadre d'une action humanitaire en faveur de la Jeunesse et pour permettre aux plus

défavorisés d'avoir des vacances au grand air, l'Assemblée Générale de l'Oeuvre des camps de vacances de la Fédération sportive des Jeunesses laïques et républicaines de France, réunie à Orléans le 5 septembre 1936, a pris la résolution suivante :

- Décide l'acquisition d'une propriété d'un prix à débattre de soixante mille francs payables à terme, en dix annuités, sise à Saint-Bauzille de Putois, appartenant aux héritiers AUDIBERT et portant le nom de : " Ancienne usine CAMBON " ou " Propriété Justin AUDIBERT ", pour l'installation d'une colonie de vacances et d'une auberge de

jeunesse. Avaient signé le Président Goehringer et Pierre Metge.

C'était le début d'un centre qui allait prospérer au cours des années et que les habitants de Saint-Bauzille appelaient le CAMP. Grâce au concours de la Fédération de l'Hérault, le camp et l'Auberge de Jeunesse vont fonctionner à partir du 11 juillet 1937.

Citons la presse de l'époque : " Installé dans une immense bâtisse qui servait jadis à préparer la chaux éteinte, le camp comprenait une cuisine spacieuse, le local de la dépense, la chambre du cuisinier, un grand réfectoire et l'un des dortoirs.

Dans la bâtisse où se trouvaient les machines sont installés : la direction, l'infirmerie, la salle d'attente. Le quart du bâtiment a été couvert d'une solide toiture et l'intérieur a été aménagé de façon à pouvoir y loger le dortoir des fillettes, la salle de récréation, les chambres et la cuisine de l'auberge de la jeunesse. "

Les photos qui se trouvent sur les panneaux témoignent des efforts accomplis et de la transformation successive de l'établissement, compte tenu des besoins et de la nécessité d'adapter l'Oeuvre non seulement au goût du jour mais encore à la transformation des besoins des familles.

Progressivement, le camp se transforme en colonie de vacances puis, grâce à l'exploitation du site et des richesses naturelles et à l'amélioration des techniques en Centre de pleine nature réservé aux adolescents avides de spéléologie, d'escalade, de cyclotourisme, de canoé-kayak. Avec l'aide de la Jeunesse et des sports, le Centre se trouve résolument vers ces activités et grâce à de nombreux appuis locaux, départementaux et nationaux dont la Caisse d'Allocations familiales, prend un essor extraordinaire toujours au service de la Jeunesse, pour un meilleur épanouissement de la personnalité humaine.

Mais tout cela, au fil des ans, nécessite de gros efforts, d'énormes sacrifices, des travaux sans cesse renouvelés, pour mieux servir, pour mieux combattre dans une société de plus en plus difficile, au milieu de tracasseries administratives de plus en plus grandes.

Plusieurs tranches de travaux ont été nécessaires, en 1968, en 1979, 1980, 1981, 1983, avec le soutien et l'aide de la Caisse d'Allocations familiales.

Aujourd'hui encore, il faudrait poursuivre nos investissements pour que nous soyons à même de continuer notre action dans la sécurité et la modernité.

La tâche est de plus en plus dure mais, fiers de l'expérience de notre passé et des efforts entrepris par nos prédécesseurs, nous irons encore de

l'avant.

Qu'il me soit permis, à l'occasion de ce 60ème anniversaire, de saluer la mémoire de tous ceux qui ont oeuvré pour faire de ce Centre ce qu'il est aujourd'hui, en particulier les nombreux habitants de cette commune dont Rose Verdier a tenu que les noms figurent sur les panneaux de

présentation du Centre. Aujourd'hui, dans un cadre plus spécifique, nous tenons à mettre à l'honneur Valentine et Pierre METGE auquel nous dédions cette salle pour perpétuer leur mémoire. J'ai pour Valentine METGE une affection particulière puisque je lui dois la joie d'avoir pu militer au sein des Jeunesses Laïques et Républicaines.

J'ajouterai à cette affection celle que nous éprouvons pour un de nos anciens contemporains avec son épouse de l'action que nous avons évoquée, Lucien ZIEGLER, notre Président d'Honneur.

Tout à l'heure, à l'issue du repas, Jean-Luc GALIBERT, Président des Oeuvres de Plein air, ne manquera pas d'associer à l'hommage que nous rendons aujourd'hui, tous ceux qui ont oeuvré, tous ceux qui oeuvrent encore bénévolement pour faire de ce Centre un des fleurons de notre association, auxquels il convient d'ajouter le personnel d'encadrement qui se dévoue sans compter pour le plus grand bien de l'Oeuvre.

Mes chers amis, je vous

remercie de votre présence qui prouve votre attachement au Centre auquel nous souhaitons longue vie et prospérité.

Le Président du Comité de Gestion

F. SCOTTO

Les lutins cévenols

Le domaine des fours à chaux

Dans un creux près du fleuve Hérault

Est surplombé par des falaises

Magnifiques, puissants trapèzes

Belles et sanguinolentes falaises du Thaurac

Dominent ce vrai cul de sac

Roches immenses et séculaires

Qui abritent la grotte altièrre.

Les Jeunesses Laïques et Républicaines

En ce temps-là proliféraient

Heureuse époque de nos pères

Le Front Populaire régnait

Elles acquièrent le domaine

Une colonie était née.

C'est là qu'en 39 lorsque Franco triomphe

On accueille les fiers vaincus

Et avec les honneurs, ils furent bien reçus

C'est là qu'adolescent je commençais mes classes

Moniteur de colo après un sacré stage

Puis des stages pratiques avec nos amis METGE

Nos amis BELLIOU, VERDIER et Pierre et Valentine

Ils sont les promoteurs de cette oeuvre sublime

Malgré les calomnies malgré les suspicions

Honneur leur soit rendu avec juste raison

Pardonnez chers camarades

Si dans cette liste honorable

J'ai pu oublier quelques noms

Ils ont droit rendu avec juste raison

Pardonnez chers camarades

Si dans cette liste honorable

J'ai pu oublier quelques noms

Ils ont droit à notre affection

Des fours à chaux restent encore

Témoins d'un passé héroïque

Mais des maisons nouvelles commencent à éclore

Autour des bâtiments quasiment historiques.

Les roches séculaires elles sont toujours là

Les années ont passé tout est vraiment sympa.

J'ai voulu évoquer ce quartier du village

Symbole surprenant d'un vrai dépoussiérage.

André CHALIER Mars 97.



Cévennes,

Un superbe album sur les Cévennes vient de sortir en avril 1997. Photographies et textes d'Alain GAS. Nous connaissons Alain GAS, le photographe des Cévennes qui a illustré les livres de Pierre-Albert CLEMENT sur les Cévennes et le Bas-Languedoc, mais cette fois-ci il a écrit les textes avec son talent d'historien : " **Cévennes des hautes terres au bas pays** ". Cependant l'auteur commence, (*et il nous en donne la raison*) par le bas pays et nous fait voyager vers les Cévennes des gardons, les Cévennes occidentales (le Vigan, l'Aigoual), les Cévennes orientales (le bassin d'Alés), le haut pays (le Mont-Lozère, les Causses). Contrairement à Stevenson (voyage avec un âne dans les Cévennes) qui était parti au nord du Mont-Lozère pour arriver à St Jean-du-Gard.

Alain GAS né dans le Gard, aux portes des Cévennes, connaît cette région sous tous ses aspects (historiques, géographiques,

économiques) et le caractère rude et généreux des hommes qui l'habitent depuis des siècles. Cette terre réputée pauvre, sauvage, est riche grâce à ses paysages divers, son climat, ses souvenirs historiques et sa population. Dans ce livre il est question de sériciculture, de filatures, de mines, de transhumance etc. ...

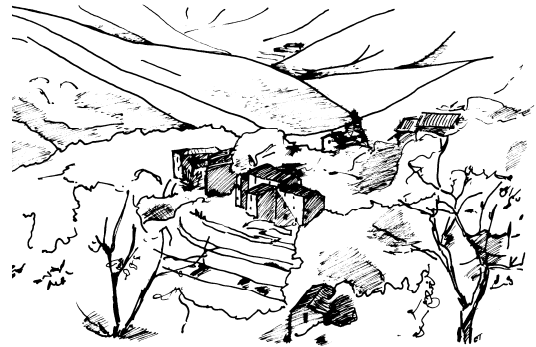
Alain GAS évoque la guerre des camisards et le protestantisme cévenol. Terre de refuge, les Cévennes ont accueilli de 39 à 45 des juifs, des maquisards.

Que nous soyons cévenols ou néo-cévenols nous sommes fiers de l'intérêt que suscite notre région, les nombreux livres édités en sont la preuve. Cet ouvrage est très complet, l'architecture est présente de l'Antiquité en passant par le Moyen Age. L'auteur nous parle des chapelles et des nombreuses églises romanes ainsi que des temples. Châteaux,

églises ou temples ont subi des dommages à certaines périodes de l'histoire ce sont des ruines que l'on restaure.

Que de paysages, de villages décrits ou photographiés que nous ne connaissons pas ! le livre peut servir de guide touristique. Mais ne nous méprenons pas c'est un magnifique album de 175 pages (format 26x30) qui a sa place dans une bibliothèque. Le papier est glacé, la couverture cartonnée, il y a des cartes de géographie de superbes photos. Il ne coûte que 230F (le prix de deux livres).

Josette THEROND



La violence au quotidien

Il existe plusieurs sortes de violence.

La violence aveugle, sournoise et lâche, que seuls quelques initiés comprennent, car leurs motivations restent pour le commun des mortels incompréhensibles, c'est le terrorisme.

La violence après boire, les pensées sont émoussées par les vapeurs d'alcool, les nerfs sont à fleur de peau, la moindre étincelle met le feu aux poudres, généralement les plus lucides mettent fin à ce dévouement et tout rentre dans l'ordre, c'est le jour de fête.

Il faut toujours se méfier de ces violences après boire, de ces montées d'adrénaline trop fortes qui peuvent avoisiner le coup de folie et déboucher sur une situation inextricable, sur un drame, nous

l'avons lu trop souvent à la une de nos journaux

régionaux.

La violence est le dernier recours, lorsqu'une personne n'a plus d'argument, lorsqu'elle se trouve en état de faiblesse, prise au piège par la force, l'entêtement de son vis à vis, elle pense que pour s'en dégager elle ne peut utiliser que la force.

C'est la légitime défense, mais la riposte doit être proportionnelle à la force de l'attaque et elle est toujours appréciée par les tribunaux dont les jugements restent toujours très sévères.

J. J. ROUSSEAU écrivait « plus les passions sont violentes, plus les lois sont nécessaires pour les contenir ».

L'agressivité sur un terrain de sport est tout à fait normale mais il ne faut pas la confondre avec la violence qui est toujours un geste antisportif qui débouche trop souvent sur une

grave blessure.

Seul le sportif en forme, conscient de ses capacités et qui sait reconnaître la supériorité de son adversaire, reste maître de ses actes.

Il reste la violence verbale, les mots dépassent vite la pensée et deviennent disproportionnés par rapport à la situation en cours.

Les spectateurs sont gênés, les acteurs déstabilisés, il n'en ressort rien de bon et ne change en rien le résultat final, par contre elle dévalorise la communauté.

Il faut donc parler de ce problème, le résoudre par le dialogue, par la confiance mutuelle et avoir toujours en tête que nos actes, que nos paroles, donnent l'image de marque de notre village.

Jacques DEFLEUR

Quelques conseils vacances santé



Pour le vacancier, les ennuis peuvent

démarrer au début du voyage avec " **le mal des transports** " qui peut toucher n'importe qui, enfants, adultes et animaux de compagnie ; les antihistaminiques sont les plus utilisés pour lutter contre ces désagréments ; certains remèdes homéopathiques sont également efficaces ; quant aux animaux ils bénéficient eux aussi de médicaments vétérinaires spécifiques.

Une fois arrivé, l'ennemi peut être celui même qu'on est venu chercher : **le soleil**. L'imprudence peut avoir des conséquences... cuisantes.

Le coup de chaleur ou insolation est la conséquence d'une exposition trop prolongée au soleil ou d'une chaleur excessive ; on observe un malaise général, des maux de tête, de la fièvre, des vertiges, des crampes, voire un état confusionnel ; à titre préventif, penser à faire boire souvent, surtout enfants et personnes âgées, prévoir un brumisateur, un chapeau.

La victime doit être refroidie soit par un bain de 3° inférieur à sa température, soit en l'installant dans un endroit frais et en lui appliquant des linges humides et glacés sur le front, tout en le faisant boire progressivement et lui donnant des antipyrétiques.

Le coup de soleil, lui, peut aller de l'érythème guérissant spontanément en quelques jours, à la véritable brûlure accompagnée de phlyctènes dont la gravité est

fonction du type de peau et de la quantité d'ultraviolets absorbés.

Fréquemment, l'application d'un produit après solaire calmant et décongestionnant suffit avec l'arrêt de l'exposition mais la corticothérapie locale ou générale peut être nécessaire.

La lucite estivale bénigne touche essentiellement les femmes de 20 à 40 ans : des papules très prurigineuses se développent sur le décolleté, les bras, les mains après une première exposition trop brutale ou trop prolongée.

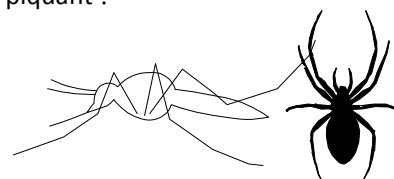
Evoluant par poussées, elle guérit d'elle-même au fur et à mesure que le bronzage s'installe mais récidive l'année suivante ; la solution : une photoprotection interne démarrée 15 jours à 1 mois avant le départ.

Le sable, l'eau de mer, l'eau chlorée des piscines, le vent, les ultraviolets sont autant de causes possibles de **conjonctivite** qu'il faut traiter avec des collyres décongestionnants et antiseptiques.

A quatre, six, huit ou sans patte du tout, **les insectes, serpents et autres arachnides** peuvent gâcher les meilleures vacances du monde ; en matière de prévention, il s'agit autant d'éviter les situations à risque que de se protéger. Le conseil est d'éviter de marcher pieds nus, d'éviter les hautes herbes surtout en milieu humide, d'éviter de retourner les pierres.



Armé d'un bâton, chaussures montantes, il faut opter pour une marche bruyante, **les serpents** craignant naturellement l'homme. En cas de morsure, identifier si possible l'espèce et tenter de calmer la victime en le mettant au repos pour freiner la diffusion du venin dans l'organisme. Le matin, avant d'enfiler des chaussures fermées, les retourner car l'obscurité et la fraîcheur de ces abris de fortune sont tentants pour **les scorpions** qui sous nos latitudes sont cependant tout à fait inoffensifs. Ne pas enfiler sans précaution un maillot de bain encore humide resté à terre car il peut être lui aussi squatté par un scorpion : les vacances ont alors du piquant !



Pour éviter les piqûres **d'abeilles, guêpes, frelons, moustiques**, il existe nombre de produits répulsifs à appliquer sur la peau, les vêtements, les portes, les moustiquaires, les parasols, les piscines et leur durée d'action est de quelques heures à quelques jours.

En cas de piqûre, retirer le dard, laver, désinfecter, aspirer le venin avec un appareil extracteur, traiter la douleur et ne pas sous estimer le risque allergique. Certains hyménoptères sont particulièrement dangereux lorsqu'ils piquent en grand nombre ou dans des localisations vulnérables (gorge et visage). Le risque d'œdème de Quinck ou d'étouffement oblige à l'hospitalisation urgente.

Pour des vacances, hors Europe s'ajoutent à ces recommandations

des conseils autrement impératifs.

Tout d'abord, pour les vaccinations, contrôle de ce qui est obligatoire déjà chez nous : tétanos, poliomyélite, de ce qui est conseillé : hépatites et rajouter selon la destination : typhus, fièvre jaune, etc...

Selon l'OMS, 80 % des maladies dans le monde sont transmises par l'eau (diarrhées, dysenteries, choléra, typhoïde, amibiase, etc...). Les voyageurs ne doivent boire que de l'eau en bouteille stérilisée, éviter les crudités, les fruits non pelés, se laver les dents et rincer la bouche toujours avec de l'eau en bouteille et non directement au lavabo : une eau limpide n'est pas forcément de qualité bactériologique satisfaisante. Pour désinfecter l'eau, il existe des comprimés à base de sels d'argent qui détruisent les germes éventuels et inactivent les bactéries, sans donner ni goût ni odeur à l'eau.

Avec ce produit, Pharmaciens sans Frontières va intensifier une campagne : " Opération eau purifiée pour tous " afin de subvenir aux besoins élémentaires des populations défavorisées de Mauritanie, Mali, Niger, Burkina Faso...

Quant aux mesures diététiques curatives de la diarrhée du voyageur, il suffit de respecter la diète hydrique (bouillon de carotte, eau de riz, boissons abondantes) et pour les médicaments de base : pansements digestifs et ralentisseurs du transit sont en général suffisamment efficaces.

Pour des séjours en zones impaludées, il faut se renseigner après d'un service spécialisé pour la conduite à tenir car les données sont sans cesse actualisées et la situation sanitaire d'une région évolue très vite et de façon imprévisible. Dans tous les cas, il ne faut pas négliger la suite du traitement au retour car le paludisme peut se déclencher alors et avoir une évolution pernicieuse.

Bonnes vacances

M Brun

Débroussaillage ou négligence ?

Une lectrice nous a demandé si on pouvait faire un article sur les problèmes de voisinage (bruits, clôtures, etc...). C'est un sujet complexe et délicat. Nous essaierons de le faire en plusieurs fois après avoir interrogé des personnes compétentes.

Pour aujourd'hui, nous ne traiterons qu'un problème : le débroussaillage, en nous aidant d'une enquête parue dans la revue " Que choisir " de juin 1997.

Autour de St-Bauzille, de nombreux terrains sont abandonnés à eux-mêmes : champs de vignes arrachées et non replantés ou terrains, constructibles ou non, laissés à l'abandon par leur propriétaire ou par leurs héritiers. Les mauvaises herbes s'y multiplient tout à leur aise ainsi que les ronces et broussailles diverses.

Outre le côté tristounet de ces terres délaissées, un risque grave pèse sur l'ensemble de la population : le feu.

Ne vaudrait-il pas mieux tout faire pour éviter ce risque ?

Or, en ce qui concerne ces friches, il semblerait qu'elles n'inquiètent pas grand monde. Pourtant on sait très bien que, dans notre pays du soleil, l'été la moindre flammèche dans l'herbe sèche peut déclencher une catastrophe.

Qui doit s'en soucier ? Les propriétaires des terrains en friche, d'abord.

Dans les régions sensibles aux incendies de forêt, les habitants doivent nettoyer leur terrain. C'est la loi, notamment pour les habitants des zones exposées de Provence, Alpes, Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Corse et départements limitrophes (article L 326-6 et suivants du Code

forestier.

Dans les zones urbaines " à risque " toute parcelle doit être nettoyée, quelle

que soit sa surface sous peine de sérieuses pénalités. Hors de cette zone, il faut nettoyer dans un rayon de 50 m autour de chaque maison (Article L 322-1 du code forestier). Pour respecter cette distance, le code autorise le locataire ou le propriétaire du logement à pénétrer sur un terrain voisin afin d'y éliminer les broussailles. En général, ce nettoyage doit être effectué avant le 1er juillet de chaque année.

Mais la loi est rarement appliquée dans ce domaine, même à St-Bauzille. Alors que faire ?

Attendre le feu et compter sur les pompiers ?

Ou prévenir et obliger les propriétaires à prendre à temps leurs responsabilités ? Et comment ? Et qui doit le faire ? La commune a autorité pour cela, ainsi que le préfet. Témoin un jugement rendu le 13 décembre 1996 par le tribunal administratif de Nice (06) qui a retenu la responsabilité du Maire d'Eze sur Mer et du préfet du département des Alpes-Maritimes pour n'avoir pas fait respecter l'obligation légale de débroussailler (lors du dramatique été 86, un feu allumé par un jardinier avait dégénéré : un mort et plusieurs habitations et voitures détruites).

Alors ? Nous sommes déjà fin juillet. Il a fait sec et il fera encore sec. Toutes ces broussailles, vertes au printemps, jaunes maintenant, n'attendent qu'une occasion.

Que ferons-nous les uns et les autres, chacun avec sa responsabilité pour qu'elle ne leur soit pas offerte ?

Dans le prochain numéro, on abordera les autres problèmes de voisinage.

Jean SUZANNE

LETTRE OUVERTE A MONSIEUR LE MAIRE DE SAINT BAUZILLE DE PUTOIS

Montpellier le 5 Juin 1997

Monsieur le Maire;

En qualité de simple citoyen, je vous fais part de mes réactions à propos de deux articles publiés dans le journal Midi Libre des 25 et 28 Mai dernier, sous la rubrique de Ganges.

Tout d'abord l'article du 28.05.97 intitulé : **Objectif 2002, que ferons-nous de nos déchets?** Si un accord de principe se dégage pour tenter de produire moins de déchets en amont, il reste à convaincre nos concitoyens de trier, pour recycler et si possible valoriser nos déchets; ce n'est pas là une mince affaire qui repose avant tout sur la motivation. Cependant, le problème le plus épineux reste celui de l'incinération et du stockage.

C'est à juste titre que des intervenants ont attiré l'attention sur les méfaits de l'incinération. Il faut rappeler en outre que cette méthode n'incite pas à réduire et à recycler les déchets.

D'autre part, il est inquiétant de constater qu'on évite de parler en public du **lieu d'implantation** des installations de traitement et de stockage. Comme si la consigne était donnée de traiter ce sujet plus que sensible, le plus tard possible pour ne pas susciter trop rapidement des réactions massives inévitables. Cela démontre à l'évidence que le problème majeur et confidentiel est bien celui du **choix du lieu de traitement et de stockage final**.

Nous avons encore en tête l'échec, il y a quelques années seulement des projets d'usine d'incinération du Triadou des Matelles (Saumade) et celui d'enfouissement du Mas Dieu (Frêche). Il faut noter que dans les deux cas la réaction très vive de populations motivées et huppées (périphérie Montpellieraine) a été la cause du rejet de ces deux projets.

Avec **symptoma** qui regrouperait, comme l'indique l'article, **cent dix Communes** du nord Hérault et ouest Gard, il s'agit d'un projet de grande envergure. Avec la précision sur le

volume de traitement, (*estimé pour commencer à vingt deux mille tonnes/an*), il aurait été fort judicieux d'indiquer la population totale concernée et son évolution prévisible.

Comme il est exclu, a priori, pour des questions d'efficacité et de coûts d'implanter une unité dans chaque canton, il faut s'attendre à ce qu'il y ait un "heureux élu "qui va récolter l'ensemble. Avoir un lieu unique de traitement n'est-il pas d'ailleurs l'un des buts du regroupement?

Le précédent du Triadou de Saint Bauzille de Putois doit nous inciter à la vigilance. En effet, par manque de clairvoyance et pour de basses questions d'intérêts privés, des élus de l'époque ont laissé cette décharge passer sous le contrôle d'un syndicat intercommunal dont nous ne maîtrisons pas les rouages. Les conséquences de cette affaire sont considérables pour l'avenir de nôtre Commune. Tout d'abord, et pour la première fois de notre histoire, nous devons acquitter une taxe spécifique pour payer l'enlèvement de nos déchets. Alors que cette taxe devrait servir à financer le tri sélectif, elle est pour l'instant employée à payer les déboires du Triadou et notamment des frais de procès. Au gâchis écologique s'ajoute le gâchis financier!

Nos villages, et en particulier la vallée de l'Alzon ont une vocation agro-touristique, sportive et résidentielle indiscutable. La récente découverte de l'importante réserve d'eau de **la Fous** doit nous inciter à protéger le site. Il nous appartient de veiller à ne pas hypothéquer la ressource en eau qui pourrait à brève échéance être vitale pour toute une région. Ne renouvelons pas les erreurs du passé comme avec le site du Taurac, mettons en valeur ces richesses, en rendant la Commune maîtresse de cet **or blanc!** Ne dilapidons pas ce trésor de la nature par des

actes inconsidérés. Nous devons dès à présent tout faire pour classer cette vallée en zone sensible afin d'y interdire la poursuite et l'installation d'activités polluantes dont la décharge du Triadou.

Dans un proche avenir nous aurons peut-être à nous mobiliser pour faire échouer tout projet de pérennisation de cette décharge qui doit fermer en 2002. Dans l'immédiat, nous devons apporter notre soutien à ceux qui luttent pour faire respecter la loi, et nous méfier comme de la peste des "sirènes" qui nous poussent la chanson des subventions et autres emplois liés à ce projet. il faut **résister si nous voulons survivre!**

L'autre article qui me fait réagir est celui du 25.05.1997 sur **les éco-cantonniers!** Une fois de plus dans ce compte rendu, Ganges "tire la couverture". Il nous faut réagir pour dire que **"Le Moulin"** où s'est déroulée la réception en présence des Maires et du Président du Conseil Général **c'est à Saint Bauzille de Putois**. Cette propension de Ganges à vouloir englober tout, n'est pas nouvelle; mais elle est renforcée par l'intercommunalité qui doit être le moyen d'affirmer la spécificité de chaque Commune et non de l'étouffer. A mon avis, une mise au point de votre part s'impose.

Recevez Monsieur le Maire mes salutations distinguées.

Marcel Yves CAIZERGUES

MOTS CROISES Réponses

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
A	H	E	R	A	U	L	T	A	I	S	E
B	A	G	O	N	E	S		M	O	T	S
C	L	L		C	L		F			R	T
D	L	A	B	R	E	T	E	C	H	E	
E		N	T	E		R	I	R		S	F
F	T	T		E	P	I	N	E	U	S	E
G	A	I	T		I	C	T	E	R	E	S
H	N	E	N	U	P	H	A	R		E	S
I	T	R	O	U	E	E	S		A	S	E

**SERVICE MEDICAL ET PHARMACEUTIQUE
DE GARDE DIMANCHE ET JOURS FERIES
3ème TRIMESTRE 1997**

Dimanche 20 juillet	DR LAVESQUE	04.67 73 66 73
	PH BOURREL	04.67.73.84.12
Dimanche 27 juillet	DR MONNEY	04.67 81 32 84
	PH BRUN	04.67.73.70.05
Dimanche 03 août	DR TEHIO	04.67 73 81 32
	PH BOURREL	04.67.73.84.12
Dimanche 10 août	DR SEGALA	04.67 73 91 83
	PH BANIOL	04.67.73.80.20
Vendredi 15 août	DR DUPONT	04.67 73 87 95
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60
Dimanche 17 août	DR DUPONT	04.67 73 87 95
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60
Dimanche 24 août	DR BOUSQUET	04.67 73 83 31
	PH BRUN	04.67.73.70.05
Dimanche 31 août	DR LAPORTE	04.67 73 85 52
	PH BANIOL	04.67.73.80.20
Dimanche 07 septembre	DR LAVESQUE	04.67 73 66 73
	PH VALAT	04.67.73.84.15
Dimanche 14 septembre	DR MORAGUES	04.67 81 31 34
	PH BANIOL	04.67.73.80.20
Dimanche 21 septembre	DR DUPONT	04.67 73 87 95
	PH VALAT	04.67.73.84.15
Dimanche 28 septembre	DR TEHIO	04.67 73 81 32
	PH SCHOENIG	04.67.81.35.60

E T A T C I V I L

NAISSANCES

Loric Jonathan ARNAUD

Corentin Johan Remy TRICOU

DECES

VERDEILLE Augusta le 17-04-1997
ép. RODIER LOUIS

DEROO Michel le 24-05-1997

ZAPATER Angel le 17-06-1997

Le Médecin de Garde le Dimanche assure le service du Samedi 12h au Lundi 9h
La Semaine qui suit, il assure les urgences **de nuits en cas d'absence** du médecin traitant.
La Pharmacie de Garde le Dimanche assure le service du Samedi 19h au Lundi 9h.

1er tour 25 mai 1997					Mandroux	Lecou	Tali	Pascal	Saumade	Buffa	Privat	Duverger	Delahaye	Duplan	Coulet
	Inscrits	Votants	Exprimés	Nuls	PS	UPF	PCF	FN	DVG	GE	DI	DIV	4J	VERTS	ECO
Agonés	137	108	96	12	10	34	8	8	10	2	4	0	1	19	0
Brissac	359	286	277	9	24	62	29	31	83	7	6	4	3	24	4
Cazilhac	815	601	566	35	67	132	54	132	101	7	22	13	8	20	10
Ganges	2739	1992	1899	93	282	399	231	317	426	30	55	23	20	100	16
Gorniés	147	110	105	5	20	20	12	17	13	2	0	2	0	16	3
Laroque	794	586	566	20	84	115	50	131	117	8	13	9	6	28	5
Montoulieu	101	81	75	6	7	15	10	6	18	0	1	4	1	10	3
Moulés-et-Baucels	305	219	200	19	18	54	11	48	47	5	6	1	1	8	1
St-Bauzille-de-Putois	964	713	683	30	75	180	76	103	153	8	21	14	2	33	18
Total	6361	4696	4467	229	587	1011	481	793	968	69	128	70	42	258	60
<i>En Pourcentage</i>		73.82%	70.22%		13.14%	22.63%	10.77%	17.75%	21.67%	1.54%	2.87%	1.57%	0.94%	5.78%	1.34%

**RESULTAT DES LEGISLATIVES
DU 25/5 ET 1/6 1997
POUR NOTRE CANTON
DE GANGES**

2ème tour 1er juin 1997					Lecou	Saumade
	Inscrits	Votants	Exprimés	Nuls	UPF	DVG
Agonés	137	113	101	12	51	50
Brissac	359	287	275	12	99	176
Cazilhac	815	625	569	56	281	288
Ganges	2739	2086	1926	160	724	1202
Gorniés	147	117	114	3	37	77
Laroque	794	630	589	41	248	341
Montoulieu	101	81	73	8	20	53
Moulés-et-Baucels	305	228	210	18	107	103
St-Bauzille-de-Putois	961	761	720	41	310	410
Total	6358	4928	4577	351	1877	2700
<i>En Pourcentage</i>		77.51%	71.99%		41.01%	58.99%

**COMPTE RENDU DE LA
REUNION
DU CONSEIL MUNICIPAL
le 5 JUIN 1997 à 21 heures**

Le cinq juin mil neuf cent quatre vingt dix sept, à vingt et une heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Francis CAMBON, Maire.

Présents : MM. CAMBON F ; DEFLEUR J ; ROUGER P ; OLIVIER G ; BOURGADE L ; FLOURIAC G ; REBOUL J ; VERDIER P ; CLEMENT P ; ISSERT G ; AUBIN P.
Mmes PEYRIERE M ; RICOME M ; CLAIRET L.

Absent : Mme BOUVIE B.

Secrétaire de séance : OLIVIER Gilles

Le procès verbal de la séance précédente étant approuvé, le maire ouvre la séance de ce jour qui appelle l'examen des questions suivantes :

I - LAGUNAGE:

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que la réalisation d'un lagunage au lieu dit « la Sauzède » a été autorisée par arrêté préfectoral n° 97 du 8 avril 97.

La réalisation de ce projet nécessite l'acquisition de parcelles appartenant à différents propriétaires. Les différentes négociations menées avec ces derniers n'ont pas permis d'acquiescer à l'amiable toute l'emprise nécessaire.

Il convient donc d'engager l'acquisition par voie d'expropriation pour les parcelles sur lesquelles un accord amiable n'a pu être trouvé.

Monsieur le Maire propose au Conseil de solliciter auprès du préfet l'ouverture conjointe des enquêtes publiques et parcellaires en vue de cette acquisition. Le Conseil se prononce par 13 voix pour, 2 abstentions : MM. ISSERT et AUBIN.

II - DESAFFECTATION DU BÂTIMENT SCOLAIRE :

Monsieur le Maire rappelle que par délibération du 28 juin 96, le Conseil

Municipal avait demandé la désaffectation du bâtiment scolaire occupé actuellement par un antiquaire. La préfecture, après consultation de l'Inspecteur d'Académie, avait émis un avis défavorable.

A la suite de cette décision, Monsieur le Maire et Monsieur DEFLEUR ont rencontré Monsieur l'Inspecteur de l'Education primaire ; ils lui ont exposé que le souci majeur des élus était de maintenir le regroupement des écoles ; par conséquent, si l'autorisation leur est donnée de désaffecter ce bâtiment, ce qui permettrait sa vente, la somme retirée de cette vente serait affectée à la construction de nouvelles classes et cantine à proximité du groupe scolaire actuel.

Monsieur l'Inspecteur, sensible à cet argument, leur a suggéré de déposer une nouvelle demande.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte de demander une nouvelle fois la désaffectation du bâtiment scolaire et d'affecter les revenus de la vente à la construction de nouvelles classes et d'une cantine.

III - COLLECTE DES PAPIERS ET CARTONS :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été décidé de mettre en place la collecte des papiers et cartons. Pour cela, il a fallu faire l'acquisition de containers. Cet achat pouvant être subventionné par le Conseil général, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de demander cette aide.

Le Conseil, à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter l'aide du Conseil Général pour l'acquisition de trois containers à papier et d'une benne à cartons.

IV - PROTECTION DES BERGES :

1 - Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une étude pour la restauration des Berges de l'Hérault est actuellement menée par le SIVOM Ganges - Le Vigan .

Le coût de la 1ère tranche s'élève à 626 500 francs H.T. Une subvention de 501 200 francs a été accordée par différents organismes. L'autofinancement pour l'ensemble des communes adhérentes serait de 125 300 francs.

La participation de la commune de

St Bauzille s'élèverait à 15 135 francs. Monsieur le Maire demande au Conseil de se prononcer sur cette participation . Accord à l'unanimité.

2 - Monsieur le Maire rappelle qu'à la suite de fortes pluies de 95-96, il avait fallu procéder d'urgence à la protection de captage d'eau potable. Cette première tranche de travaux a été réalisée avec le concours de la D.D.E.

Il convient maintenant de terminer cette phase de consolidation. Une étude pourrait être réalisée par la D.D.A. (service hydraulique)

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur la demande de concours de la D.D.A. pour la poursuite des travaux de consolidation du captage et la réalisation d'un A.P.S. Accord à l'unanimité.

V - EXTENSION DU RESEAU D'EAU POTABLE :

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que les habitations construites au lieu dit « Enjouillac » ont des problèmes d'alimentation en eau potable. (manque de pression car la desserte est effectuée par le réservoir bas).

Afin de remédier à ce problème, il suffirait d'alimenter ce secteur par le réservoir du haut.

Un devis a été demandé pour la réalisation de ce nouveau réseau. Le montant de ces travaux s'élèverait à 384 714 francs T.T.C.

Ces travaux se substitueraient aux travaux prévus sur le CD 108 dans un précédent dossier et pourraient bénéficier des subventions qui avaient accordées.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer :

- * sur la réalisation du projet
- * sur le transfert des subventions.

Accord à l'unanimité.

VI - COMMISSION MUNICIPALE :

Madame CLAIRET a manifesté le désir d'être intégrée à la commission « vie associative » qui s'occupe de la jeunesse, des sports, de la culture et des loisirs.

Accord unanime.

VII - SALLE DES RENCONTRES :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil

Municipal qu'une aide financière de 300 000 francs avait été accordée par la Région pour la transformation des anciens abattoirs en salle de rencontres.

Cette aide ajoutée à celle du Conseil Général porte à 570 000 francs le total des subventions.

Ce projet s'élevant à 1,5 millions de francs, la part d'autofinancement restant est trop importante pour la Commune. Un nouveau projet a donc été réalisé dont le coût a été ramené à 700 000 francs.

Monsieur le Maire propose donc au Conseil Municipal

1 - d'abandonner le projet

2 - d'abandonner la subvention de 300 000 francs liée à ce projet

3 - d'adopter le nouveau projet

4 - de demander une nouvelle subvention au Conseil Régional.

Le Conseil, à l'unanimité, approuve toutes ces propositions.

VIII - ATELIER RELAIS :

Monsieur le maire rappelle au Conseil Municipal que lors de la séance du 16 décembre 96, la décision avait été prise de construire un atelier relais dans la ZAE « Frigoulet » pour le bénéfice de la Société Chlorophyl.

Le Conseil Général auprès duquel le dossier a été déposé nous a informé qu'aucune aide n'était accordée aux communes pour ce type d'opération. Seuls les SICOM et communautés de communes étaient subventionnés.

Le SIVOM de la Haute Vallée de l'Hérault qui a été contacté est d'accord pour reprendre ce dossier.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de se prononcer sur le transfert de ce dossier au SIVOM de la Haute Vallée de l'Hérault.

Le Conseil Municipal à l'unanimité, accepte ce transfert.

IX - DIVERS :

1 - Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre des habitants de la Roquette qui remercient la municipalité pour les travaux de réfection de leur chemin.

2 - Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre du Docteur Jean GINESTIE qui fait don à la Mairie d'une maison dont il est propriétaire Place du Christ ; A suivre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures.



1 ère FOULEES DU THAURAC Dimanche 21 septembre 1997

Les premières foulées du Thaurac verront le jour le 21 septembre prochain. Certains diront peut-être pourquoi organiser une telle manifestation?

Trois raisons principales m'ont conduit à mettre en place cette compétition pédestre :

- La première est mon engagement pour le sport, en l'occurrence la course à pied, geste naturel dès l'enfance mais qui disparaît quelquefois trop prématurément au cours de notre vie.

Les bienfaits de l'exercice pour la santé physique et morale sont bien réels d'autant plus pour les personnes trop sédentaires.

- La deuxième raison est que le sport peut devenir un rempart contre la drogue, le tabagisme, l'alcoolisme, la violence, des fléaux hélas souvent indissociables et en nombre croissant tous les jours ...

- La troisième n'est pas moins négligeable puisqu'elle touche St Bauzille que nous aimons tous et où il fait bon vivre.

Il fallait donc faire quelque chose de significatif alliant sport et convivialité !

Ces premières foulées doivent donc

être une réussite pour tous. En effet, réalisées dans un décor somptueux entre les falaises rougeoyantes du Thaurac, le fleuve Hérault et St Mécisse, nous avons là un site fabuleux à faire découvrir aux coureurs venus de tous les horizons du département et d'ailleurs. Le sport à différents échelons : national, départemental, local sert souvent d'ambassadeur. Notre course connaîtra peut-être un jour une notoriété qui nous permettra d'en faire une épreuve classée et reconnue des spécialistes, par conséquent un passage obligé pour les compétiteurs.

Désormais les dèss sont jetés, une sensible émulation commence à se créer dans le village. Merci à tous les copains de l'O.M.S. qui m'ont spontanément suivi dans cette aventure, à tous les sponsors sans qui rien ne serait possible, à la Municipalité, au Conseil Général, au Conseil Régional, ainsi qu'à tous les bénévoles qui s'impliqueront dans l'organisation de ce beau challenge.

Que vive et perdurent les Foulées du Thaurac!

Fabien BOUVIE

*** Course principale : 10 km départ 10H**

*** Course poussins : 1 km départ 8H45**

*** Course benjamins et minimes : 2,5 km départ 9H45**

RECOMPENSES :

- Trophées aux 3 premiers de chaque catégorie.

- Primes aux 5 premiers du scratch H et F.

- Lots jusqu'au 10 ème hommes et féminines. scratch

- Tee-shirts à tous les participants + bouteille de vin

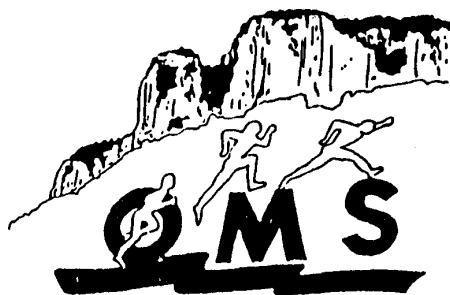
- Lot au 1 er St Bauzillois et 1 ère St Bauzilloise

- Médailles à tous les enfants

1 ère FOULEES DU THAURAC Dimanche 21 septembre 1997

RENSEIGNEMENT ET REGLEMENT

Rendez-vous : Départ du plan d'eau
 Parcours : Le parcours est indiqué par des flèches sur la chaussée. La distance sera marquée tous les kilomètres par des piquets prévus à cet effet. L'accompagnement en véhicules à moteur est rigoureusement interdit.
 Ravitaillement : Deux postes de ravitaillement sont à disposition des coureurs aux 5 ème Km et à l'arrivée plus un épongeage au Km 4.
 Assurance : L'épreuve est encadrée par les organisateurs et les services officiels de sécurité, l'assurance



sanitaire est assurée par les ambulances AZUR. Une assurance responsabilité civile est souscrite par l'organisateur.
 Les concurrents participent à l'épreuve sous leur responsabilité exclusive.
 L'office municipal des sports décline toute responsabilité pour les

accidents pouvant survenir aux coureurs, officiels, ou tiers, avant, pendant ou après l'épreuve. Les organisateurs se réservent le droit de trancher tout litige dans le sens du règlement.

Service Médical : Il est recommandé aux coureurs qui n'ont pas l'habitude de ce genre d'épreuve de passer une visite médicale d'aptitudes.

Un service médical sera en place sur le parcours et à l'arrivée. Les non licenciés doivent être en possession d'un certificat médical de non contre indication à la pratique des courses datant de moins d'un an.

A l'arrivée les douches du camping vous seront ouverte.

Engagements : 20 Frs par coureur avant le 19 septembre dernier délai. Les inscriptions prises le jour même seront majorées de 10 Frs et n'excéderont pas 8 heures 30 pour le bon fonctionnement de la course.

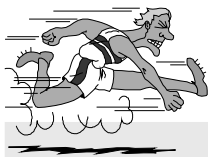
Classement : Tous les concurrents ayant correctement rempli leur bulletin d'inscription recevront gratuitement le classement général.

Courses enfants : Elles sont réservées aux enfants nés à partir de 1981 et se dérouleront dans les environs du plan d'eau aménagé.

1 ère course : Départ 8 heures 45 - (1 km) classement filles/garçons écoles de sport et poussins 10 ans et moins, nés à partir de 1986 et après.

2 ème course : Départ 9 h15 -(2,5 km) mêmes lieux, 2 classements filles et garçons. Sont concernés : benjamins et minimes de 15 ans et moins (nés entre 1981 et 1984).

Les courses enfant sont gratuites. Les coureurs récompensés sont tenus d'assister à la remise des prix. Un repas convivial est prévu au plan d'eau vers 13 h.



BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner accompagné

de frs.

à l'ordre de l'O.M.S. St Bauzille de Putois avant le

19/09/1997 au 13 avenue du chemin neuf 34190.

NOM :

PRENOM :

sexe: M F **Année de naissance :**

Licencié F.F.A. : O u i N o n

Désire courir pour le club ou l'équipe :

Non licencié : Conformément au décret du 1er juillet 1987, je déclare avoir en ma possession un certificat médical de non contre indication à la pratique des courses sur routes établi par un médecin et datant de moins de un an.

Fait à Le

Inscription : 20frs **Repas : 40frs**

Mettre une croix dans la case.

Signature obligatoire :

J'autorise mon fils, ma fille, mineur(e) à participer à la course et dégage les organisateurs de tout incident ou accident.

Signature :